



HAL
open science

TEMOINS ALGERIENS DE LA “ DECENNIE NOIRE ” EN FRANCE

Tristan Leperlier

► **To cite this version:**

Tristan Leperlier. TEMOINS ALGERIENS DE LA “ DECENNIE NOIRE ” EN FRANCE : Sociologie d’une dé/valorisation transnationale. Europe. Revue littéraire mensuelle, 2016, “ Témoigner en littérature ” (sous la direction de Frédéric Detue et Charlotte Lacoste), 1041-1042, pp.178-191. halshs-01488536

HAL Id: halshs-01488536

<https://shs.hal.science/halshs-01488536>

Submitted on 13 Nov 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

TEMOINS ALGERIENS DE LA « DECENNIE NOIRE » EN FRANCE Sociologie d’une dé/valorisation Transnationale

178

Les violences qu’a connues l’Algérie dans les années quatre-vingt-dix, celles des islamistes armés souvent qualifiés de « terroristes » et, dans une moindre mesure, celles de la répression policière et militaire, ont été l’occasion de la publication d’un grand nombre de témoignages. Paradoxalement, et quoique le plus souvent publiés en français¹ et en France, ils n’ont pas eu la postérité de ceux, beaucoup plus rares, qui ont été suscités par les violences de la guerre d’indépendance, au premier rang desquels *La Question* d’Henri Alleg ou *Le Témoin* de Djamel Amrani. C’est que le témoignage en tant que catégorie générique a subi une profonde disqualification à la fin de la période, à la mesure de l’importance symbolique qu’il avait acquise, sans que pour autant la hiérarchie littéraire entre « roman » et « témoignage » ait jamais été contestée.

Nous étudierons les catégories « floues² » de « témoignage » et de « témoin » comme un enjeu de « lutte de définition » entre écrivains, éditeurs et critiques, afin de comprendre les stratégies différenciées de placement de ces écrivains périphériques en France, dans un contexte de surpolitisation du champ littéraire algérien, et de contraintes commerciales accrues dans l’édition française³. Il ne s’agit pas de constituer un corpus de « témoignages », ou une 179 population de « témoins » à partir de définitions posées a priori⁴, mais de comprendre comment ces catégories sont utilisées pour valoriser — ou discréditer — des prises de position dans les champs littéraires algérien ou français, et d’expliquer sociologiquement ses usages. Essai de sociologie structurale et critique, cet article n’interrogera donc ni la véracité du témoignage dans le but de circonscrire un genre littéraire⁵, ni l’éthique ou encore la pratique du témoin⁶. On peut dégager du « discours social⁷ » français et algérien de cette période un consensus définitionnel minimal, qui fait du « témoignage » le récit d’une période actuelle ou historique donnée, le plus souvent violente, présentée (parfois seulement dans le paratexte) comme ayant été réellement vécue par celui qui (le témoin) la narre selon sa perspective. Dans la mesure où nous travaillons sur le champ littéraire, les témoignages qui nous intéresseront en priorité sont ceux qui marquent une ambition minimale de leurs auteurs de s’inscrire dans celui-ci, par leur maison d’édition et / ou le modèle de l’auteur unique (les recueils de témoignages d’anonymes en sont donc exclus). Mais rares sont les textes présentés dès l’abord comme « témoignages » ; au contraire, un grand nombre d’ouvrages a été ainsi qualifié par la critique alors que leurs pages de garde les présentaient comme « chronique », « récit », ou parfois « roman »⁸, l’ambiguïté générique (le « flou ») pouvant permettre des valorisations symboliques différenciées. 180

Plus largement, certains écrivains ont assumé, ou se sont vus attribuer un rôle de « témoins » (le verbe « témoigner » est alors souvent utilisé), sans que leur texte soit pour autant qualifié de « témoignage ». C’est d’ailleurs bien plus sur la légitimité de la *posture du témoin* que sur le *genre du témoignage* que la lutte de définition a porté, dans la mesure où, nous le verrons, l’infériorité symbolique du genre n’est pas remise en cause durant la période. Nous prendrons donc en compte le genre du « témoignage » comme la posture du « témoin » ; revendiqués ou rejetés par l’auteur d’une part, assignés par le processus de réception (éditeur ou critique) d’autre part, et ce au sein du champ littéraire algérien autant que français. Nous montrerons les caractéristiques de la problématique du « témoignage » chez les écrivains algériens, qui informent les luttes symboliques de ces derniers entre les champs littéraires algérien et français. Notre travail s’appuie sur des entretiens publiés ou réalisés personnellement avec des écrivains, sur des dossiers de presse, et partiellement sur deux bases de données inédites, l’une prosopographique et l’autre bibliographique.

LE « BESOIN DE TÉMOIGNER » : CONDITIONS DE POSSIBILITÉ DU TÉMOIGNAGE

Le fait de témoigner des violences, sous quelque forme que ce soit, est souvent présenté comme le produit d’un « besoin », d’une nécessité intime de son auteur, dans un contexte dominé par le terrorisme. Si cet aspect est indéniable, nous montrerons toutefois que la crise (en l’occurrence, la situation de terrorisme) n’est pas une condition suffisante à l’expression du « témoignage ». Cette dernière s’est développée dans un état du champ littéraire algérien, chez une catégorie d’intellectuels et dans un contexte de réception tous particuliers, qui lui donnent ses caractéristiques.

Une valorisation historique du témoignage en Algérie

La valorisation sociale du témoignage est liée en Algérie à sa charge politique. Les quelques témoignages publiés en volume pendant la guerre d’indépendance⁹ ont contribué à la médiatisation d’un contre-discours face à celui, hégémonique, du colonisateur; mais également à une contre-histoire¹⁰. Au-delà du genre du témoignage, l’ensemble de la littérature algérienne des années cinquante, qualifiée par la suite d’« ethnographique », a souvent été perçue sous l’angle du témoignage apporté par des écrivains musulmans à l’affirmation d’une spécificité historique culturelle, voire nationale. Comme l’écrit Christiane Achour, « témoin, avocat, ce sont les deux qualités majeures que Mouloud Feraoun reconnaît à l’écrivain algérien¹¹ ». Le prestige de tels textes dans un pays qui exalte le combat national explique en partie la floraison de témoignages de militants même après 1962: sur les 52 titres publiés entre 1959 et 1989 que Jean Déjeux regroupe sous la catégorie de témoignage¹², la majeure partie a été publiée après la guerre. Les années quatre-vingt renforcent le phénomène. Alors que le FLN organise à l’occasion des commémorations de 1982 et 1984 un « Séminaire d’écriture de l’histoire », le ministre des Moudjahidines déclare que « l’action de recueil, en particulier de témoignages a, à l’heure actuelle, un caractère d’urgence¹³ ». L’« urgence » qui caractérise les témoignages dans les années quatre-vingt-dix a donc une histoire.

Plus largement, le récit de soi prend de l’ampleur, malgré son caractère subversif en Islam¹⁴. L’œuvre littéraire et cinématographique d’Assia Djebar, fondée sur l’entremêlement des voix individuelles, promeut ainsi des voix « subalternes »¹⁵ féminines, comme dans *La Nouba des femmes du Mont Chenoua* (1977) ou dans *L’Amour La Fantasia* (1985). à travers ces voix féminines réelles ou fictives, l’historienne qu’elle est également tente de proposer une contre-histoire algérienne qui ne soit pas celle du dominant masculin, qu’il soit colonial ou post-colonial. Dans le contexte politique de l’adoption du code de la famille (1984), des groupes de femmes militantes se créent — comme « Aïcha » —, qui multiplient les actions en direction des femmes, et notamment l’aide à l’écriture et la transcription de témoignages sur leurs conditions de vie.

Au tournant des années quatre-vingt-dix, le témoignage, célébré socialement pour son lien avec la guerre de libération, l’est donc aussi, 182 dans les milieux « progressistes », pour sa charge subversive actuelle : le témoignage est en Algérie essentiellement politique. Cela est d’autant plus vrai pour les années quatre-vingt-dix que sont publiés surtout des témoignages d’actualité (en plus des témoignages sur la guerre d’indépendance qui continuent de paraître¹⁶). Au sein du champ littéraire, dans lequel l’engagement politique reste valorisé¹⁷, le genre du témoignage et la posture du témoin sont aussi régulièrement sollicités.

Des témoins socialement situés

Le « besoin de témoigner » a donc une histoire, et il n’est pas non plus également partagé parmi les Algériens. Ceux qui entendent témoigner des violences dans les années quatre-vingt-dix appartiennent à une génération venue à l’écriture dans des conditions particulières.

Nés autour de 1950, ils s’approchent alors du faite de leur carrière dans leur domaine respectif (presse, enseignement). Ils ont connu les dernières années de la colonisation, ce qui explique la francophonie de la majeure partie d’entre eux, ainsi que le nationalisme et le socialisme triomphants de Boumediène, qui leur a permis une forte ascension sociale. Ils ont été socialisés politiquement par le communisme qui dominait idéologiquement les universités dans les années soixante-dix, et qui a renforcé leur conception fortement politisée de l’activité intellectuelle. La littérature engagée de soutien au parti unique a été mise en cause par ce type d’écrivains dans les années quatre-vingt, pour promouvoir une littérature engagée critique.

Or ces intellectuels francophones et progressistes se sentent directement mis en danger par la tentative de créer un État islamique, qu’ils estiment principalement soutenue par des jeunes marginaux arabisés et fanatisés. Ils soutiennent donc très majoritairement l’arrêt par l’armée du processus électoral de 1992 qui devait voir triompher le FIS. Ce sentiment de menace trouve pour eux comme sa vérification dans les assassinats, attribués à des terroristes islamistes, de dizaines d’intellectuels entre 1993 et 1995 : un 183 quart des écrivains actifs entre 1988 et 2003 a ainsi dû s’exiler. C’est ce sentiment qui est à l’origine, chez cette élite intellectuelle, du « besoin » de témoigner.

C’est le cas d’Abdelkader Djemaï. Né en 1948 à Oran, il fréquente l’école française. Les violences de l’OAS déterminent chez lui un fort sentiment nationaliste, que viendra renforcer l’ascension sociale exceptionnelle qu’il connaît après l’indépendance : selon sa propre expression, fils

de journalier, il devient journaliste, fonction relativement prestigieuse dans un système étatisé où les quotidiens sont rares. Progressiste sans être communiste, il s’engage dans la révolution agraire lancée par le charismatique président Boumediène, et considère que la révolution, nationale et sociale, a été ensuite dévoyée par une classe d’opportunistes au pouvoir. Sa confiance envers l’État algérien se manifeste pourtant quand il approuve l’arrêt du processus électoral de 1992. Alors que les menaces s’affichent de plus en plus explicitement contre ceux qui sont considérés comme des soutiens du pouvoir, il s’exile à Paris en 1993. C’est également sa conception politisée de l’écriture qui amène Abdelkader Djemaï à vouloir « témoigner ». Si l’engagement politique doit rester dans le cadre de son travail de journaliste, il refuse toutefois l’idée d’une « littérature d’aquarium » ; tout en rejetant le terme d’écrivain engagé, il revendique celui de « témoin actif¹⁸ ». *Un été de cendres* (1995) et *Sable rouge* (1996), romans publiés chez Michalon à Paris, inscrivent ainsi leur narration dans l’actualité algérienne :

Nous ne pouvons pas faire l’impasse en tant qu’écrivains algériens sur ce qui arrive chez nous. J’ai un devoir d’écriture et de témoignage, pas comme chef de parti politique ou idéologue, mais comme écrivain, je le répète. Créer un univers romanesque ne signifie pas se dérober à la réalité, mais poser le témoignage par l’intermédiaire de la littérature.¹⁹

Sans écrire à proprement parler de « témoignage », Abdelkader Djemaï revendique ainsi le fait de « témoigner ». Par cette distinction, l’enjeu est en effet de tenir ensemble ambitions littéraire et politique, alors que le témoignage est diversement apprécié dans les champs littéraires algérien et français.

L’accueil français du témoignage

La valorisation sociale du témoignage en Algérie et les dispositions politiques de l’élite intellectuelle algérienne rencontrent, dans les années 184 quatre-vingt-dix, en France, une demande éditoriale leur offrant des opportunités nouvelles.

Dans un contexte de crise économique, politique et sociale en Algérie, Paris devient le refuge non seulement physique mais éditorial d’un grand nombre d’écrivains algériens de langue française. La crise constitue donc paradoxalement une opportunité exceptionnelle pour ces écrivains de se faire connaître dans ce qui reste, pour les francophones, la capitale de la « République mondiale des lettres²⁰ ». Par ailleurs l’exil et le fort déclassement social qu’il implique ont amené un nombre important d’intellectuels proches du monde des lettres (journalisme et enseignement essentiellement) à trouver dans l’écriture une opportunité de reconversion professionnelle. Ainsi, alors que, pour la décennie précédente, seuls 19% des primo-publiants²¹ francophones ont plus de 40 ans, ils sont 56% à publier pour la première fois à cet âge pendant la décennie quatre-vingt-dix.

Cette offre d’auteurs potentiels rencontre une demande éditoriale importante en France, où le monde intellectuel et médiatique se passionne à nouveau pour l’Algérie en raison des événements. Or, comme l’ont remarqué nombre de commentateurs dans d’autres contextes²², l’attente des éditeurs centraux à l’égard des écrivains périphériques est souvent plus « documentaire » que littéraire. Ce phénomène se renforce dans un contexte de contraintes commerciales accrues dans l’édition française, du fait d’un processus de concentration et de rationalisation²³ à « l’ère du témoin²⁴ », le témoignage ou la posture du témoin avaient d’autant plus de chance d’intéresser l’édition parisienne que le genre avait les « faveurs du public²⁵ », en particulier du fait de la parution de nouveaux témoignages sur les crimes nazis et staliniens. Un certain nombre de témoignages, bien que sincères, ont même été suscités par des éditeurs.

C’est le cas de *Vivre traquée* de Malika Boussof, publié chez Calmann-Lévy en 1995. Cet éditeur intégré au groupe Hachette en 1993, situé dans le « ventre mou » de l’édition littéraire française, possède selon Bourdieu une structure de capital essentiellement économique grâce entre autres à la production de best-sellers, à l’image de ce livre qui dépasse tous les autres 185 écrits d’Algériens en chiffres de vente. Sans que son inscription générique ne soit indiquée sur la page de garde, la quatrième de couverture le présente comme le « témoignage bouleversant d’une femme en sursis qui défie la barbarie et dénonce ses complices ». La couverture présente la photo d’une femme en haïk montant des escaliers dans la Casbah, tandis qu’une jeune fille en cheveux regarde vers le photographe. L’éditeur présente ainsi l’ensemble des éléments susceptibles d’intéresser le lecteur à ce livre sur l’Algérie : témoignage d’actualité, violences liées à la religion musulmane, narration héroïque de lutte du faible (la femme) qui remporte la victoire. Cette valorisation du témoignage au pôle de

grande production du champ éditorial français va ainsi de pair avec la diffusion en France d’une représentation sociopolitique radicalement anti-islamiste du conflit algérien.

On assiste donc à un malentendu entre la production algérienne et la réception française. Dans la mesure où le politique est tout à fait admis au sein du champ littéraire algérien, témoigner dans la littérature (Abdelkader Djemaï) y est tout à fait légitime, valorisé socialement; toutefois l’écriture du témoignage (Malika Boussouf) y est à peine tolérée (au même titre que le récit de vie féminin). En revanche, dans le monde littéraire français, le politique n’a pas retrouvé ses lettres de noblesse à son pôle légitime. Pourtant, cette production algérienne est d’autant plus valorisée au pôle de plus grande production français qu’elle exhibe son engagement politique et sa non-fictionnalité : le témoignage de femmes est particulièrement recherché. Mais comme le montre Christine Détrez, « de la même façon qu’au XIXe siècle la stigmatisation de l’autobiographie comme genre littéraire a justifié l’éviction des femmes du champ littéraire, l’écriture de soi et le témoignage, transgressifs dans le système de culture traditionnel, tout comme la dénonciation des inégalités façonnant la condition féminine, deviennent des stéréotypes dans le système éditorial français, qui contribuent à en délégitimer la portée tant littéraire que subversive²⁶ ».

En ne retenant pas le seul critère psychologique du « besoin » de témoigner pour rendre compte du développement de cette problématique dans les années quatre-vingt-dix, nous avons essayé de montrer ses caractéristiques propres : l’invocation et la production du témoignage sont alors le fait d’une élite intellectuelle fortement politisée, qui se perçoit en danger, et souvent exilée, dans un contexte de valorisation différenciée entre l’Algérie et la France.

186

LES USAGES DU TÉMOIGNAGE ENTRE LES CHAMPS LITTÉRAIRES FRANÇAIS ET ALGÉRIEN

Cette importance de la problématique du témoignage dans le champ littéraire algérien, renforcée par sa réception française, a amené les écrivains à se positionner par rapport à elle, mais différemment selon leur stratégie d’inscription dans le champ. Les écrivains étaient pris dans la double injonction contradictoire de témoigner malgré l’illégitimité littéraire de la pratique ; les écrivains qui sont venus par la suite ont utilisé l’étiquette de « littérature de témoignage » pour stigmatiser leurs prédécesseurs.

La double injonction

En effet, les écrivains algériens publiant en France sont pris dans une double injonction contradictoire. Témoigner est légitime dans le champ littéraire algérien, et cela leur permet de publier en France ; mais cela risque en même temps de les disqualifier en tant qu’écrivains dans le champ littéraire français, en les réduisant au rang de simples informateurs politiques. La manière de résoudre le problème que pose cette alternative dépend étroitement du degré de consécration de ces écrivains et, de manière plus inattendue, de leur sexe.

Les plus reconnus des écrivains algériens, qui vivent généralement en France, sont les moins enclins à revendiquer le témoignage : ils ont trop à perdre à rapprocher leurs textes d’un genre valorisé médiatiquement en France, mais illégitime dans son champ littéraire. Lorsqu’ils en écrivent ils choisissent le type de témoignage qui peut le moins se confondre avec leur écriture habituelle : non le récit de focalisation unique, autorisant l’identification du personnage avec l’auteur, mais la multiplicité de récits de témoins dont l’auteur se fait le médiateur. Leïla Sebbar multiplie ainsi les recueils de témoignages, comme *Algérie, textes et dessins inédits pour l’Algérie* (Casablanca, Le Fennec, 1995) ou *Une enfance algérienne* (Paris, Gallimard, 1997).

Les seuls à entendre témoigner (comme Abdelkader Djemaï), et a fortiori à écrire des témoignages (selon une focalisation unique), sont à l’inverse des auteurs faiblement reconnus dans les champs littéraires des deux pays, voire des primo-écrivains. Comme le constate Charles Bonn à la fin des années quatre-vingt-dix, « le témoignage sur la terreur du quotidien dans ce pays semble en effet devenu depuis peu une sorte de parcours obligé pour les textes des nouveaux auteurs algériens publiés en 187 France²⁷ ». Il ajoute que « les témoignages de femmes, dans une littérature où elles étaient longtemps très minoritaires, se sont soudain multipliés au contact éditorial de l’horreur algérienne²⁸ ».

C’est le cas de Maïssa Bey. Née en 1949, enseignante de français et proche du mouvement communiste, elle publie son premier texte à Paris en 1997.

*Et combien, combien, combien de rencontres littéraires, [...] je suis sortie avec un sentiment terrible, une amertume terrible, en me disant « Mais je ne suis pas invitée, enfin je ne suis pas venue faire ici ce que j’ai envie de faire et ce que j’aime faire, c’est-à-dire parler de littérature ». [Là], c’était parler politique. [...] Je me sentais frustrée parce que je n’étais considérée que comme un témoin et non pas comme quelqu’un qui essayait d’analyser à travers une forme d’expression qui était la sienne, c’est-à-dire les romans de fiction, l’écriture, une situation. C’est vrai que mes livres parlaient de ça, mais pour moi c’était de la littérature, ce n’étaient pas des témoignages. [...] Parce que le contexte d’émergence faisait que toute voix qui s’élevait à ce moment-là était une voix — et moi-même je l’ai écrit dans la préface de *Nouvelles d’Algérie* [Grasset, 1998] : « Voici des nouvelles d’Algérie écrites dans l’urgence de dire, dans la volonté de témoigner. »²⁹*

Tirailée entre des injonctions contradictoires, l’auteure fait preuve d’une grande ambivalence : elle dénie et assume alternativement la valeur de témoignage de ses premiers textes. C’est qu’au sein du champ littéraire algérien il lui est loisible d’adopter une posture de témoin au sein d’un « roman » ou de « nouvelles » (c’est ainsi qu’elle qualifie génériquement ses premiers textes). A l’inverse, au sein du champ littéraire français, cette posture lui a certes permis de publier, puisqu’elle a profité d’un réseau de soutien politique ; mais au risque d’être réduite à cette seule dimension qui l’exclut de la part la plus légitime de ce champ. L’« urgence », qui exprime pour les Algériens une éthique d’écriture, est comprise en France comme un défaut de littérarité. Une même ambivalence marque la critique élogieuse de ses textes. Philippe Brenot écrit ainsi dans *Développement Magazine* (décembre 1997) qu’*Au commencement était la mer* est « au-delà du témoignage » : dans ce journal s’adressant à un public non spécifiquement littéraire, 188 l’expression fonctionne comme une prétérition, permettant au texte de cumuler les avantages symboliques du « témoignage » et de la « littérature ».

On voit que Maïssa Bey reprend à son compte le clivage, hiérarchisé, entre littérature et témoignage qui a cours dans le champ littéraire français plus nettement que dans le champ littéraire algérien où le caractère politique de la littérature est valorisé. Il en va de même pour des écrivains qui pourtant, et contrairement à Maïssa Bey, pratiquent le genre du témoignage. C’est le cas de Soumya Ammar-Khodja. En entretien³⁰, elle dénie à *La Troisième Fête d’Ismaël. Chronique algérienne*, publié sous pseudonyme aux éditions Le Fennec (Casablanca) en 1994, toute qualité esthétique, réduisant d’elle-même le texte à une dimension informative et politique. Née en 1956, militante communiste et féministe contrainte de s’exiler en France en 1993, son ambition en écrivant ce texte qui dénonce les exactions islamistes était de fait principalement politique ; mais l’ambition littéraire n’en était pas absente, comme il apparaît en entretien. Enseignante au département de littérature de l’université d’Alger, elle participe aux ateliers d’écriture du groupe de femmes « Aïcha », qui sont indissociablement politiques et littéraires. Malgré son ambition littéraire, elle ne parvient pourtant pas à assumer ce premier texte : elle reconnaît que ce n’est qu’après avoir publié en 2003 son premier recueil de nouvelles, *Rien ne me manque*, qu’elle a eu le sentiment de commencer à être écrivaine. Ce sentiment d’illégitimité littéraire se retrouve dans un article qu’elle publie en 1999 (elle continue ses activités de chercheuse), intitulé « Écritures d’urgence de femmes algériennes » et portant précisément sur les témoignages publiés dans les années quatre-vingt-dix. Alors que, citant son propre témoignage sous pseudonyme, elle aurait pu en profiter pour tenter de légitimer ce genre d’un point de vue littéraire, elle n’en fait rien, respectant en cela les hiérarchies implicites du champ. Elle écrit :

De manière générale, la période se caractérise par une floraison d’écritures. Des hommes et des femmes naissent à l’écriture, impulsés, « encouragés » par la situation de leur pays. Cette première fois s’incarne, pour les unes, dans l’écriture de témoignage et pour les autres (au masculin) dans le roman. Je suppose que l’expression du témoignage, plus directe, plus spontanée que celle du roman, est plus le propre de femmes submergées par la douleur et la révolte et ne se préoccupant pas de les filtrer à travers une forme élaborée. [...] Leur parole a fusé tel un cri de douleur et d’alarme. Mais cette constatation n’est pas générale et définitive. Elle est ponctuelle, liée aux premières années qui ont vu surgir la violence. Le temps passe, celle-ci semble s’installer durablement. Cette « durabilité » exige certainement une forme plus complexe qui serait celle du roman, en termes 189 d’écriture. Aujourd’hui, de plus en plus de romans — ou d’ouvrages dits comme tels — sont écrits par des hommes et par des femmes. La source à laquelle ils s’abreuvent est encore et toujours l’Algérie violente.³¹

Elle explicite ici une représentation diffuse du champ littéraire algérien selon laquelle l’opposition entre roman et témoignage, ou encore le degré d’élaboration ou de fictionalisation du

texte, c’est-à-dire, selon son point de vue, le fait d’être ou non « écrivain », est genré. Les femmes, inscrites primitivement dans l’émotivité (« cri de douleur et d’alarme »), l’authenticité, et la tradition de l’oralité, n’accéderaient que dans un deuxième temps au masculin de la vraie littérature. On pourrait trouver ici un facteur explicatif du fait que les témoignages aient été écrits essentiellement par des femmes nouvelles entrantes : le témoignage reste un genre mineur que peuvent s’autoriser des femmes qui ont intériorisé la domination masculine dans le champ littéraire, mais qui souhaitent tout de même y faire leurs premiers pas et commencer à le subvertir.

Une stigmatisation générationnelle et politique

N’ayant jamais été pleinement légitimés pendant les années quatre-vingt-dix, le témoignage et la posture du témoin sont discrédités au tournant des années 2000. Plus exactement, l’étiquette de « littérature de témoignage » (confondue souvent avec celle de « littérature de l’urgence »)³² devient un moyen de stigmatisation littéraire pour les nouveaux entrants du champ littéraire algérien.

Le retour progressif au calme dans les grandes villes où se concentrent les auteurs potentiels a assurément limité le « besoin de témoigner ». Mais la stigmatisation relève bien plus d’un conflit politico-littéraire. Les écrivains qui étaient passés par la France, et qui se trouvaient valorisés dans le champ littéraire pour cela, soutenaient la politique « éradicatrice » du pouvoir algérien, positionnement remis en cause au tournant des années 2000 avec les révélations sur les exactions de l’armée algérienne. Ceux qui utilisent l’étiquette de « littérature de témoignage » ou de « littérature de l’urgence » à des fins de stigmatisation ont souvent en partage, mais pas systématiquement³³, d’une part une faible reconnaissance dans le champ littéraire, dans la mesure où ce sont souvent de nouveaux entrants, et d’autre part une position critique, dite « réconciliatrice », par rapport à l’action militaire pendant la décennie. Ils sont dans un conflit de générations d’autant plus fort avec les écrivains qui les ont précédés qu’ils commencent à publier autour de la trentaine, et ne font donc généralement pas primer d’autre activité professionnelle sur la littérature. Sofiane Hadjadj, écrivain et directeur des éditions Barzakh né en 1970, fait du rejet de la « littérature de témoignage » et de la « littérature d’urgence » son cheval de bataille : il en appelle plus généralement à une dépolitisation de la littérature. Salim Bachi, né en 1971 et installé à Paris à partir de 1996 pour commencer un doctorat de littérature, évolue tardivement vers une position politique réconciliatrice, qui imprègne très nettement son premier roman *Le Chien d’Ulysse* (Gallimard, 2001)³⁴. Fortement dialogique, ce dernier n’affirme pas de position politique ou métaphysique, mais au contraire croise les récits, les témoignages de personnages. Dans un entretien, il explique : « Les récits sont rapportés à Hocine, qui les évalue sans cesse et les met en résonance. Le témoignage d’une violence politique — elle est présente — au contact d’un autre témoignage, et par le biais de son évaluation, devient plus diffus, plus insidieux aussi. Et la violence, d’événementielle, devient constitutive du roman. Pour moi tout le roman devait refléter la violence de la société algérienne.³⁵ »

Tout en revendiquant le fait de témoigner, il se distingue subtilement en construisant, en creux, l’image d’une « littérature de témoignage » monologique et axée sur la violence événementielle. Cet effort de distinction ne semble cependant pas avoir suffi pour lui éviter d’être « catalogué³⁶ » comme « écrivain témoin ». Dans un autre entretien, il rejette cette fois explicitement l’étiquette sur les écrivains qui l’ont précédé : « [...] je ne suis pas un écrivain témoin au sens traditionnel du terme. Je pense avoir décrit l’esprit plus que la lettre d’une époque. [...] Pour ce qui est de la littérature de témoignage traditionnelle, dont vous faites mention, elle est forcément nécessaire. Le problème est dans le “forcément”... Je ne veux pas porter de jugement sur le travail des autres écrivains. Je pense seulement que la littérature de témoignage en tant que telle est une littérature de l’instant. Elle appartient plus au document qu’au fait littéraire.³⁷ » 191

Certains critiques, souvent des universitaires hommes, reprennent à leur compte cet usage stigmatisant, et n’hésitent pas à assimiler la « littérature de témoignage » à l’œuvre de « journalistes femmes », disqualification absolue de l’une et des autres par ce rapprochement.

La problématique du témoignage (le genre et la posture du témoin) soulève donc plusieurs paradoxes. Les intellectuels menacés par le terrorisme islamiste y ont trouvé à la fois le moyen de lutter contre lui dans la poursuite de leur engagement de gauche, et une opportunité d’entrer dans l’écriture avec une posture valorisée en Algérie depuis la guerre de libération. Cette entrée s’est faite en outre dans la capitale de la reconnaissance des littératures francophones, puisque Paris et la France

en général deviennent leur refuge tant physique qu’éditorial dans cette période. Mais si cette situation a permis, en particulier aux femmes, de publier, et notamment au moyen du genre du témoignage qui leur était à peine accessible en Algérie, elle n’a en revanche pas permis aux auteurs d’être reconnus à la hauteur de leurs attentes. D’une part en effet le monde littéraire français recherche d’autant plus chez les écrivains périphériques des écrits à caractère informatif que les contraintes économiques se sont accrues dans l’édition française ; d’autre part il reconnaît beaucoup moins que le champ littéraire algérien de valeur politique à la littérature. La posture du témoin autorise la critique française à rabattre ces textes sur le genre du témoignage, qui reste le plus souvent, dans les champs littéraires français comme algérien, à la lisière de la littérature. Ces auteurs ont donc un certain succès, mais dans la part la moins légitime du champ littéraire français — auprès du grand public en somme. Masculin quand il porte sur la guerre de libération, le genre du témoignage se féminise dans les représentations quand il porte sur l’actualité de la guerre civile, sans que l’on compte, de la part des auteur(e)s, de véritables tentatives pour mettre en cause cette hiérarchie. C’est l’ensemble de ces réalités et représentations diffuses — forte politisation dans le sens d’un anti-islamisme radical, marchandisation de la littérature, féminité — qui sont reprises et systématisées au début des années 2000 au travers de l’étiquette stigmatisante « littérature de témoignage », employée notamment par de jeunes hommes, nouveaux entrants dans le champ littéraire algérien.

NOTES

1. Nous laisserons donc de côté les cas, rares, de témoignages d’écrivains de langue arabe.
2. Comme tout autre objet du monde social. Voir Pierre Bourdieu, « Le champ littéraire », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 1991, n° 89, p. 13 : «C’est dire que les problèmes de délimitation du corpus et d’échantillonnage qui se posent à tous les spécialistes ne peuvent être résolus par un de ces décrets arbitraires de l’ignorance que l’on baptise définitions opératoires (et qui ont toutes les chances de n’être que l’application inconsciente d’une définition historique, donc, quand il s’agit d’époques éloignées, anachronique) : le flou sémantique de notions comme celles d’écrivain ou d’artiste est à la fois le produit et la condition des luttes visant à en imposer la définition. »
3. Pierre Bourdieu, «Une révolution conservatrice dans l’édition», *Actes de la recherche en sciences sociales*, mars 1999, vol. 126-127, p.3-28.
4. Pour une tentative de classification à partir d’analyses stylistiques, voir Névine el Nossery, *Témoignages fictionnels au féminin. Une réécriture des blancs de la guerre civile algérienne*, Amsterdam-New York, Rodopi, 2012.
5. A la manière des travaux pionniers de Jean Norton Cru.
6. Pour ce dernier aspect, voir le travail de Renaud Dulong, *Le Témoin oculaire, Les conditions sociales de l’attestation personnelle*, Paris, EHESS éd., 1998.
7. Marc Angenot, *1889: un état du discours social*, Longueuil (Québec), Canada, Le Préambule, 1989.
8. C’est le cas de la liste que donne Christiane Chaulet-Achour : «En 1994, les Éditions Le Fennec à Casablanca éditent le journal de Naïla Imaksen, encore en Algérie, sous le titre, *La Troisième fête d’Ismail. Chronique algérienne*. Les publications de témoignages s’accélérent en 1995: *Une femme à Alger. Chronique du désastre* de Ferial Assima (Arléa); *Vivre traquée* de Malika Boussouf (Calmann Lévy); *Une Algérienne debout*, entretiens de Khalida Messaoudi avec E. Schemla (Flammarion); *Piège ou le combat d’une Algérienne* de Tassadit Yacine (Publisud/Awal); *Le Blanc de l’Algérie d’Assia Djebar* (Albin Michel); *Un été de cendres* d’Abdelkader Djemaï (Michalon). L’année 1996 n’est pas moins riche avec les essais ou les récits de Rachida Titah, *La Galerie des absentes* (Éditions de l’Aube) et, aux mêmes éditions, de Fatiah, *Chronique d’une femme dans la tourmente; La nuit tombe sur Alger la blanche. Chronique d’une Algérienne* de Nina Hayat (Tirésias), *La Fille de la Casbah* de Leïla Marouane (Julliard), *Un oued pour la mémoire* de Fatima Bakhaï (L’Harmattan); *Être journaliste en Algérie* de Ghania Mouffok et *Une autre voix pour l’Algérie*, entretiens de Louisa Hanoune avec Ghania Mouffok (La Découverte), *Peurs et mensonges* d’Amine Touati (Marsa Editions); le récit de Djilali Khellas est publié en feuilleton dans le quotidien algérien de langue arabe, *Al-Khabar*, l’été 1996, *Une mer sans mouette*.» Christiane Chaulet-Achour, «Écrivains algériens aujourd’hui», *Algérie Littérature/Action*, n°7-8, janvier-février 1998, p.206-207.

9. Jean Déjeux (*La Littérature maghrébine d’expression française*, Paris, PUF, 1992, p. 132 sqq.) signale Mohammed Lakhdar, *J’étais un fellagha*, Paris, La Pensée moderne, 1954, qui a probablement été écrit sur commande ; Djamel Amrani, *Le Témoin*, Paris, Minuit, 1960 ; Zohra Drif, *La Mort de mes frères*, Paris, Maspero, 1960 ; mais également *Le Journal* de Mouloud Feraoun, Paris, Le Seuil, 1962, qui est à la limite générique du témoignage. On peut ajouter l’ouvrage bien connu d’un Européen d’Algérie, *La Question*, d’Henri Alleg, Paris, Minuit, 1958. On compte sinon des témoignages dans la presse.

10. Sur cette dimension du témoignage, voir notamment Marie Estripeaut-Bourjac, *L’Écriture de l’urgence en Amérique latine*, Bordeaux, Presses Universitaires de Bordeaux, 2012.

11. Christiane Chaulet-Achour, *Mouloud Feraoun, une voix en contrepoint*, Paris, Silex, 1986, p.55. Mouloud Feraoun est considéré comme un des « pères » de la littérature algérienne. 12. Jean Déjeux, *La Littérature maghrébine d’expression française*, op. cit.

13. Entretien avec Djelloul Bakhti Nemiche, *El Moudjahid*, 10 août 1983. Cité dans Benjamin Stora, *La Gangrène et l’Oubli*, Paris, La Découverte, 1991, p.302.

14. Voir notamment Christine Détéz, *Femmes du Maghreb, une écriture à soi*, Paris, La Dispute, 2012.

15. Gayatri Spivak, «Can the Subaltern Speak?» dans Cary Nelson et Lawrence Grossberg (eds.), *Marxism and the Interpretation of Culture*, Chicago, University of Illinois, 1988.

16. Christiane Chaulet-Achour, « La guerre de libération nationale dans les fictions algériennes », dans *Nouvelles, nouvelles. Trente ans après : Nouvelles de la guerre d’Algérie*, Paris, Le Monde éditions, mars 1992, p. 145-168.

17. Ainsi Mouloud Mammeri, de manière critique : « Le problème de l’engagement a longtemps occupé la littérature d’après-guerre, je veux dire la Seconde Guerre mondiale. C’est un problème de ma génération. Il est passé de mode dans les pays où il est né, mais il continue chez nous de servir à tout crin, d’ailleurs plus comme recette que comme source vivante de réflexion. » Tahar Djaout, *Mouloud Mammeri, entretien avec Tahar Djaout, suivi de La Cité du Soleil*, Alger, Laphomic, 1987, p. 28.

18. Entretien personnel du 8 mars 2014.

19. « L’écriture est un exercice de précision », entretien avec Abdelkader Djemaï, *Algérie Littérature / Action*, n° 3-4, septembre-octobre 1996, p. 269.

20. Pascale Casanova, *La République mondiale des lettres*, Paris, Le Seuil, 1999.

21. Encore actifs dans les années quatre-vingt-dix.

22. Voir par exemple Graham Huggan, *The Postcolonial Exotic: Marketing the Margins*, London, Routledge, 2001, ou Richard Jacquemond, *Entre scribes et écrivains : le champ littéraire dans l’Égypte contemporaine*, Arles, Actes Sud, 2003.

23. Voir Pierre Bourdieu, «Une révolution conservatrice dans l’édition », article cité.

24. Annette Wieviorka, *L’Ère du témoin*, Paris, Plon, 1998.

25. Marie Bornand, *Témoignage et fiction, les récits de rescapés dans la littérature de langue française (1945-2000)*, Genève, Droz, 2004, p. 7.

26. Christine Détéz, *Femmes du Maghreb, une écriture à soi*, op. cit., p. 224.

27. Charles Bonn, « Paysages littéraires algériens des années 90 et post-modernisme littéraire maghrébin », dans Charles Bonn et Farida Boualit (dir.), *Paysages littéraires algériens des années 90 : témoigner d’une tragédie ?*, Paris, L’Harmattan, coll. « Études littéraires maghrébines », 1999, p. 16.

28. *Ibid.*, p. 17.

29. Entretien personnel, Oran, 21 mai 2012.

30. Entretien téléphonique, 18 novembre 2014.

31. Soumya Ammar Khodja, «Écritures d’urgence de femmes algériennes », *Clio* [en ligne], n° 9, 1999 : Histoire, femmes et sociétés, disponible sur : <http://clio.revues.org/289>.

32. Ces étiquettes, créées (ou plutôt recréées : elles existaient déjà pour la littérature latino-américaine, voir Marie Estripeaut-Bourjac, *L’Écriture de l’urgence en Amérique latine*, Pessac, Presses Universitaires de Bordeaux, 2012) au milieu des années quatre-vingt-dix au sein de la revue *Algérie Littérature / Action*, ont été dès l’origine l’objet de polémiques.

33. Dans le sous-champ de langue arabe, Tahar Ouettar, l’un des écrivains les plus consacrés, importe cette étiquette pour stigmatiser ses jeunes concurrents, en particulier ceux qui ne partagent pas ses vues en faveur du compromis politique avec le mouvement islamiste.

34. Tristan Leperlier, « Témoin du doute : Le Chien d’Ulysse de Salim Bachi » dans Agnès Schaffauser (dir.), Salim Bachi, Coll. Autour des écrivains maghrébins, Paris, L’Harmattan, 2019, 45-56.

35. Entretien avec Salim Bachi (par Marie Virolle), *Algérie Littérature / Action*, n° 45-46, novembre-décembre 2000, p. 182.

36. Entretien personnel du 26 mai 2014.

37. Entretien avec Salim Bachi par Yassin Tamlali : « Je suis un romancier pas un témoin », babelmed.net, 20/06/07, URL : <http://www.babelmed.net/letteratura/236-algeria/2462-salim-bachi-je-suis-un-romancier-pas-un-t-moin.html>